



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du lundi 14 octobre 2019 à 18h00
Dans la salle La Fayette de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

1. Pôle Tranquillité Publique, Commerce et Réglementation Avenant N° 1 à la convention de partenariat entre la Ville de Metz et la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)

Étaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente

- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire

- Madame Nadine KRIEGEL, PPVCTI
- Monsieur Philippe SCHRUB, Directeur du Pôle Tranquillité Publique, Commerce et Réglementation

Étaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire

- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire

- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 18H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

Elle signale que le point relatif à la signature de convention de réservation de logements sociaux est reporté à la séance de novembre prochain.

1er Point – Avenant N° 1 à la convention de partenariat entre la Ville de Metz et la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)

Il est rappelé que la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dispose d'encadrants spécialisés en matière de menuiserie, de travaux de mise en peinture et de techniques liées aux espaces verts. A ce titre, elle organise différents chantiers en collaboration étroite avec les collectivités territoriales. Il s'agit de lutter et de prévenir de la délinquance en proposant des travaux pédagogiques, d'amélioration de l'environnement, d'entretien et de manutention, dans le but d'éviter toute récidive et d'aider à la réinsertion sociale et professionnelle de jeunes mineurs (16/18 ans) concernés.

Depuis 2011, la municipalité a contractualisé son engagement avec cet organisme, par une convention de partenariat, reconduite en 2018 pour une durée de trois ans.

Pour 2018, divers chantiers éducatifs ont été mis en place :

- . Mise en peinture de rambardes et de garde-corps le long de la Moselle ;
- . Entretien des espaces verts sur le stade de rugby de la Grange-aux-Bois ;
- . Pose de barrières lors de manifestations : Onde Messine, 14 Juillet ;
- . Déménagement de deux groupes scolaires, mise en peinture d'un préau ;
- . Montage et démontage du site de Metz-Plage et mise en peinture des chalets ;
- . Création et réalisation d'une fresque dans les locaux de la Police Municipale.

Environ 15 jeunes ont suivi ces ateliers pour 2018.

Au 1^{er} octobre 2019, 7 chantiers ont été mis en place pour 60 jeunes ayant intégré ce dispositif.

Un stage de citoyenneté se tiendra sur deux jours à compter du 22 octobre prochain. La première journée sera consacrée à une visite du quartier Outre-Seille en compagnie de représentants du Pôle Propreté. Des échanges se tiendront sur les incivilités constatées et les solutions à mettre en place pour y remédier. Le deuxième jour sera dédié à une rencontre avec

des élus et des personnels chargés de l'état-civil notamment, afin d'informer les jeunes sur les dispositifs administratifs existants (Journée Nationale par exemple).

C'est un projet expérimental qui a été construit avec la PJJ.

L'avenant concerne la mise en place d'un nouveau projet. Il s'agit de la mise à disposition d'une parcelle de jardin familial, en lien avec l'association Bouche à Oreille. Ce chantier en continu sera l'occasion d'une approche technique et sociale des techniques du jardinage par des jeunes bien souvent en rupture, sans qualification ou sans projet professionnel défini, cumulant des difficultés d'ordre familial, économique, social, de santé.

Quelques données nationales sur le taux de récidive

Le taux de réponse pénale pour les affaires de délinquance des mineurs est de 93,3%, décomposé comme suit :

- . 46% de poursuites
- . 36,7% d'alternatives aux poursuites (= part importante de mesures de réparation)
- . 12,3% de classement sans suite

*Avis favorable de la Commission
(Madame GROLET ne prenant pas part au vote)
Proposition de rapporteur : Sébastien KOENIG*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.